



Université du Québec en Outaouais

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

Procès-verbal

**Soixante-et-onzième réunion
tenue le lundi 8 novembre 2010,
au local E-2300 du Pavillon Alexandre-Taché.**

Confirmé le 10 décembre 2010

Procès-verbal de la soixante-et onzième réunion de la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le lundi 8 novembre 2010 à 9 h, au local E-2300 du Pavillon Alexandre-Taché.

ASSEMBLÉE DU 8 NOVEMBRE 2010

	PRÉSENT	ABSENT
Président		
Dubé, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (en l'absence du doyen des études)	X	
Membres		
Boucher, Jacques Professeur, Département de travail social et des sciences sociales	X	
Briand, Louise Professeure, Département des sciences comptables	X	
Daigneault, Ginette Professeure, École multidisciplinaire de l'image	X	
Gosselin, Eric Professeur, Département de relations industrielles	X	
Greenman, Paul Professeur, Département de psychoéducation et de psychologie	X (<i>quitte à 11 h 25, de retour à 13 h</i>)	
Laberge, Martin Professeur, Département de travail social et des sciences sociales	X	
Lefrançois, David Professeur, Département des sciences de l'éducation	X (<i>quitte à 11h 45</i>)	
Gilbert, Luce Chargée de cours, Département d'études langagières		X
Observateurs		
Bondaz, Robert Registraire		X
Larouche, Hélène Directrice, Service de la bibliothèque		X
Chénier, Lucie Coordonnatrice, Décanat des études	X	
Invités		
Beaudoin, Michel Professeur, Département des sciences de l'éducation	X	

Cadieux, Alain Responsable des programmes de 2 ^e cycle en éducation	X
De Camprieu, Renaud Responsable du programme de 3 ^e cycle en gestion de projet	X
Régimbald, André Agent de recherche, Décanat des études	X

Secrétaire

Lapointe, Geneviève Agente de recherche Décanat des études	X
--	---

En l'absence du doyen des études, M. Denis Hurtubise, la présidence de l'assemblée est assumée par M. Denis Dubé, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche. M. Dubé constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 9 h 05.

Sur proposition de madame Louise Briand appuyée par monsieur Jacques Boucher, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2- Adoption du procès-verbal de la soixante-dixième réunion
- 3- Affaires découlant de la dernière réunion
- 4- Dépôt d'un document complémentaire à la modification du DESS en administration scolaire (3164)
- 5- Projet de maîtrise en enseignement secondaire
- 6- Projet de doctorat en administration (gestion de projet)
- 7- Évaluation du certificat en informatique de gestion (4108)
- 8- Projet de DESS en gestion des entreprises collectives (incluant un programme court de deuxième cycle)
- 9- Modification du baccalauréat en sciences infirmières formation initiale cheminement DEC-BAC (7455)
- 10- Suspension des admissions au baccalauréat en sciences infirmières formation continue (7855)
- 11- Adoption du calendrier des réunions 2010-2011
- 12- Questions diverses
- 13- Prochaine réunion et levée de l'assemblée

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SOIXANTE-DIXIÈME RÉUNION

Sur proposition de monsieur David Lefrançois appuyée par madame Louise Briand, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la soixante-dixième réunion de la SCÉ, et ce, sans modification.

3. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA DERNIÈRE RÉUNION

Suite à son passage à la SCE du mois d'août, le projet de maîtrise interdisciplinaire en arts a été modifié afin de cheminer à la commission des études du mois de décembre. Quant au projet de modification du programme court de deuxième cycle en expertise comptable professionnelle (0645), il a reçu l'approbation de la commission des études et du conseil d'administration. Finalement, les suites données au complément d'information du projet de modification du DESS en administration scolaire (3164) sont prévues à l'étude de la présente réunion.

4. DÉPÔT D'UN DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE À LA MODIFICATION DU DESS EN ADMINISTRATION SCOLAIRE (3164)

À la lumière du document complémentaire, les membres confirment que le projet de modification du DESS en administration scolaire est désormais complet.

5. PROJET DE MAÎTRISE EN ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Monsieur David Lefrançois se retire pour l'analyse du dossier.

L'assemblée accueille Michel Beaudoin, professeur au département des sciences de l'éducation, et Alain Cadieux, responsable des programmes de 2^e cycle en éducation.

Le projet de Maîtrise en enseignement secondaire s'inscrit dans le contexte québécois de pénurie d'enseignants qualifiés au secondaire et répond aux besoins régionaux en la matière. Il a comme objectif de qualifier des personnes détentrices d'un baccalauréat pour l'enseignement au secondaire dans les domaines du français, des mathématiques et de l'adaptation scolaire. Le programme vise à la fois les bacheliers sans expérience d'enseignement et les personnes ayant un lien d'emploi. À cet égard, les promoteurs informent l'assemblée qu'il y aura une modification apportée au dossier concernant la question des stages en lien d'emploi et ceux sans lien d'emploi afin de préciser davantage les conditions mises en place dans le deuxième cas.

Conformément aux exigences ministérielles, le programme comporte 60 crédits et mène à l'obtention d'un brevet d'enseignement secondaire.

Suite aux questions de l'assemblée, il est précisé que ce programme suscite beaucoup d'intérêt, car à l'heure actuelle, beaucoup d'étudiants se tournent vers l'Ontario pour ce type de formation. La maîtrise constituera une porte d'entrée intéressante pour les étudiants désireux d'accéder aux études doctorales.

Afin d'assurer une qualification de deuxième cycle, une attention particulière a été portée aux cours et aux stages afin qu'ils soient ancrés dans la réflexion et l'approfondissement des connaissances. Peu importe l'expérience antérieure des étudiants, ils auront tous l'obligation d'effectuer 700 heures de pratique supervisée, sans possibilité de reconnaissance d'acquis.

Dans le déploiement actuel de ce programme, on ne prévoit pas d'ouverture imminente à Saint-Jérôme, mais il n'est pas exclu d'envisager une délocalisation au moment opportun, et ce, en lien avec l'évolution des effectifs professoraux dans ce site de travail.

On remercie les promoteurs. Ils quittent la rencontre à 10 h 05.

Sur proposition de monsieur Eric Gosselin appuyée par monsieur Martin Laberge, les membres conviennent à l'unanimité de donner un avis favorable à la commission des études concernant le projet de création d'une Maîtrise en enseignement secondaire (résolution 71-SCE-171).

6. PROJET DE DOCTORAT EN ADMINISTRATION (GESTION DE PROJET)

L'assemblée accueille monsieur Renaud de Camprieu, professeur au département des sciences administratives, ainsi que monsieur André Régimbald, agent de recherche au Décanat des études.

Le projet de doctorat en administration constitue une suite logique à l'implantation récente d'un programme court de troisième cycle qui visait alors à répondre à une demande des étudiants souhaitant poursuivre des études dans ce domaine. Par le biais d'un programme de doctorat, il est désormais possible de répondre aux souhaits exprimés par les diplômés en gestion de projet, mais il s'agit également d'une opportunité permettant de favoriser l'avancement des connaissances dans cette discipline. La facture du nouveau programme, qui comprend un cheminement de 90 crédits et qui mène au grade de D.B.A, permettra aux étudiants de développer des connaissances, sans nécessairement entreprendre de thèse puisque le programme propose la possibilité d'effectuer de la recherche davantage appliquée que fondamentale. C'est également afin de répondre aux besoins du milieu que le programme propose un grade D.B.A. plutôt que Ph.D.

À ce jour, le projet compte sur plusieurs appuis du milieu et on anticipe que certaines recherches pourront être soutenues financièrement par l'industrie.

Suite aux questions de l'assemblée, il est précisé que l'admission au programme pourra se faire à partir d'un bagage disciplinaire d'un autre domaine en recourant, au besoin, à la propédeutique. Il est également envisageable de faire appel à des ressources provenant de différents secteurs si le besoin se fait sentir. Les promoteurs précisent finalement que le contingentement, initialement prévu à 12, sera abaissé à 10, et ce, en fonction du nombre de professeurs disponibles.

On remercie monsieur de Camprieu. Il quitte la rencontre à 11 h 05.

L'assemblée partage un certain malaise quand à l'importance de la composante recherche et d'une désillusion possible des étudiants, car celle-ci est similaire à celle attendue dans un programme de Ph.D. On suggère d'examiner la possibilité d'alléger le poids de la recherche, ou d'introduire une voie de formation alternative dont le travail de recherche pourrait être moins important.

Sur proposition de madame Louise Briand appuyée par monsieur Jacques Boucher, les membres conviennent à l'unanimité de donner un avis favorable à la commission des études concernant le projet de création d'un programme de doctorat en administration (gestion de projet) (résolution 71-SCE-172).

7. ÉVALUATION DU CERTIFICAT EN INFORMATIQUE DE GESTION (4108)

La résolution 2010-CMI-11 du conseil de module de l'informatique, complémentaire au dossier à l'étude, est déposée en séance.

Suite à une consultation électronique effectuée auprès des membres de la SCE, le présent dossier d'évaluation est exceptionnellement soumis avec un seul rapport d'expert.

Les membres expriment un certain malaise face au rapport d'expert puisque celui-ci leur apparaît incomplet. De plus, les recommandations finales qui sont proposées ne semblent pas se prononcer sur la question de la finalité de ce programme.

L'assemblée convient de déroger à la règle habituelle de fonctionnement et d'inviter le directeur du module de l'informatique à venir répondre aux questions des membres face à ce dossier d'évaluation. Il est convenu d'en reporter l'étude à une rencontre ultérieure.

Afin de maximiser le temps disponible, l'assemblée convient de revoir l'ordre du jour afin de traiter les points 9 et 10 puis de suspendre la rencontre pour une pause d'une heure.

8. MODIFICATION DU BACCALAURÉAT EN SCIENCES INFIRMIÈRES FORMATION INITIALE CHEMINEMENT DEC-BAC (7455)

Le projet de modification déposé fait suite à l'évaluation périodique de ce programme qui a pris fin en février 2010.

L'assemblée convient que le projet est complet et qu'aucune clarification additionnelle n'est requise pour la délibération.

Sur proposition de monsieur Martin Laberge appuyée par madame Ginette Daigneault, les membres conviennent à l'unanimité de donner un avis favorable à la commission des études concernant le projet de modification du baccalauréat en sciences infirmières formation initiale cheminement DEC-BAC (7455) (résolution 71-SCE-173).

9. SUSPENSION DES ADMISSIONS AU BACCALAURÉAT EN SCIENCES INFIRMIÈRES FORMATION CONTINUE (7855)

Suite à l'évaluation périodique de ce programme qui a pris fin en février 2010, aucun projet de modification, outre la recommandation de suspension en lien avec la décroissance des admissions dans ce programme, ne sera proposé pour le programme de baccalauréat en sciences infirmières cheminement de formation continue (7855).

Sur proposition de madame Louise Briand appuyée par madame Ginette Daigneault, les membres conviennent à l'unanimité de donner un avis favorable à la commission des études concernant la suspension des admissions au programme de baccalauréat en sciences infirmières cheminement de formation continue (7855) (résolution 71-SCE-174).

À 11 h 50, l'assemblée convient de suspendre la rencontre et de reprendre les travaux à 13 h.

À 13 h 10, à la reprise des travaux, sont présents :

M. Denis Dubé, VRER
 M. Jacques Boucher, professeur
 Mme Louise Briand, professeure
 Mme Ginette Daigneault, professeure
 M. Paul Greenman, professeur
 M. Martin Laberge, professeur
 Mme Lucie Chénier, Décanat des études
 M. André Régimbald, Décanat des études
 Mme Geneviève Lapointe, Décanat des études

10. PROJET DE DESS EN GESTION DES ENTREPRISES COLLECTIVES (INCLUANT UN PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE)

L'assemblée accueille monsieur André Régimbald, agent de recherche au Décanat des études, et invite madame Louise Briand, professeure au département des sciences comptables, à présenter le dossier.

Suite au premier passage du projet à la SCE de l'automne 2009, le dossier soumis aujourd'hui contient un sondage additionnel qui démontre bien l'intérêt d'un tel programme auprès de la clientèle professionnelle. De plus, le dossier prévoit désormais un programme court de deuxième cycle qui sera offert de façon concomitante au DESS en gestion des entreprises collectives.

L'offre de cours de la formation proposée étant liée, en partie, aux activités qui seront offertes dans la nouvelle maîtrise en sciences sociales du développement territorial, dont l'ouverture est prévue à l'automne 2011, l'actuelle structure du DESS proposé devra être légèrement modifiée pour tenir compte de ce nouveau programme.

Après discussion sur la notion d'interdisciplinarité au sein du programme, l'assemblée convient de s'y référer plutôt par le terme de multidisciplinarité, considéré plus approprié dans le contexte actuel. Il est également convenu que le programme sera uniquement offert à temps partiel et que l'admission sur la base adulte sera harmonisée entre le DESS et le programme court.

Sur proposition de monsieur Jacques Boucher appuyée par monsieur Martin Laberge, les membres conviennent à l'unanimité de donner un avis favorable à la commission des études concernant le projet de création d'un programme de diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en gestion des entreprises collectives (incluant un programme court de 2^e cycle) (résolution 71-SCE-175).

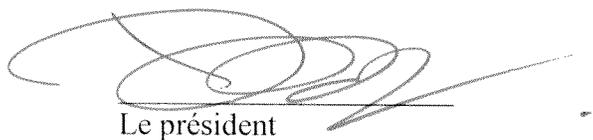
11. ADOPTION DU CALENDRIER DES RÉUNIONS 2010-2011

Considérant que les dates proposées ne conviennent pas à l'ensemble des membres, une consultation sera effectuée afin de fixer le calendrier des prochaines réunions.

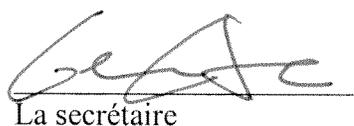
12. PROCHAINE RÉUNION ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La prochaine réunion est fixée au vendredi 10 décembre 2010 à 9 h.

La séance est levée à 13 h 35.



Le président



La secrétaire